

## Rapport de la réunion conjointe des CCRs sur les espèces d'eau profonde CCR Mer Du Nord - CCREOS – CCR-S Lisbonne, 16-17 juin 2008

Rapporteur: Monica Verbeek

### SÉANCE 1: SABRE NOIR (CCR EOS & CCR-S)

Tom Blasdale (Président du groupe de travail sur les eaux profondes du CIEM) a présenté la recommandation 2008 pour le sabre noir. On constate encore quelques incertitudes concernant la structure du stock, qui se répartit sur une zone importante et peut se composer de plusieurs populations. Le stock se divise en trois unités de gestion: la zone nord (Vb, VI, VII et XIIb), la zone sud (VIII, IX) et les autres zones (I, II, III, IV, X, Va, et XIV). La pêcherie sud est stable, la pêcherie nord s'est considérablement développée à la fin des années 90, probablement en raison d'un changement des prises accessoires à une pêche dirigée sur le sabre noir, mais depuis l'introduction des TAC, la pêcherie est plus stable. Les données CPUE de la flottille française de référence indiquent une réduction importante dans le temps en zone nord. La recommandation du CIEM pour la zone nord stipule que les captures doivent être maintenues à 2.000 t (50% du niveau avant l'expansion de la pêcherie, 1993–1997; le TAC actuel est de 3.042 t) et que la pêcherie ne doit pas être autorisée à se développer avant de pouvoir prouver sa durabilité. Les données CPUE dérivées de la flottille portugaise aux lignes de fonds en zone sud sont relativement stables, et les niveaux récents de captures ne semblent pas avoir d'impact négatif. Le CIEM recommande que les captures dans ces zones soient maintenues à 2.800 t (la moyenne de 2003–2007).

Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs représentants de l'industrie française ont souligné le fait que la flottille de référence française de Boulogne sur Mer ne représente qu'une infime partie de la flottille française (pour cette recommandation 2 bateaux seulement) et ils ont mis en doute la fiabilité des données CPUE sur lesquelles le CIEM a basé sa recommandation. Ils ont présenté un graphique supplémentaire indiquant les données CPUE de l'ensemble de la flottille. Les deux graphiques indiquent une réduction de CPUE dans le temps, mais la diminution pour l'ensemble de la flottille est moins accentuée que pour le groupe de référence et depuis 2004 indique une CPUE moyenne de l'ensemble de la flotte plus stable et plus importante que celle de la flottille de référence.

Tom Blasdale a expliqué que la flottille de référence qui ne représente effectivement qu'une partie de l'ensemble de la flotte, est choisie pour les analyses en raison de la longévité des tendances en matière de données et parce que les mêmes bateaux sont utilisés pendant toute la période.

Les graphiques incluant l'ensemble de la flottille sont influencés par de trop nombreuses variables que les scientifiques ne contrôlent pas: changements d'engins, d'espèces ciblées, de zones etc. la comparaison des captures entre flottes indiquent que la flottille de Boulogne sur Mer est devenue moins importante en termes stratégiques dans cette pêcherie que la flotte de Bretagne.

En supposant cela, le graphique de la flottille dans son ensemble ne reflète pas l'abondance du stock à conséquence des changements dans les patrons et stratégies d'exploitation. En s'en tenant à la flottille de référence, les scientifiques essaient d'exclure toutes les influences externes et d'obtenir un indicateur plus fiable de l'abondance du stock.

L'ensemble des participants a convenu que le graphique supplémentaire avec les données CPUE de la flottille dans son ensemble ne pouvait pas être débattu à la réunion sans préparation ou informations supplémentaires, mais aurait du être débattu lors de la réunion du groupe de travail du CIEM.

Une présentation de la pêcherie portugaise (madérienne) du sabre noir a indiqué que la pêche à la palangre du sabre noir est une pêche traditionnelle d'une extrême importance pour Madère en termes culturels, bien que bien moins en termes socio-économiques. La pêcherie est très sélective, cible des individus adultes d'environ 90 cm (un peu plus de 2 kg). La pêcherie est soumise à des contrôles et les quotas sont stables depuis plusieurs années; la pêcherie est durable et les produits de grande qualité. Plus de 50% des débarquements de sabre noir en 2007 n'étaient pas destinés à la consommation mais à l'industrie. Des études génétiques indiquent qu'il existe deux espèces de sabre noir : *A. carbo* (probablement largement réparti dans l'Atlantique nord est) et *A. intermedius* (Madère sud, îles Canaries) mais on sait peu de choses à propos de la distribution et de la biologie des nouvelles espèces découvertes, ce qui d'un point de vue de la gestion ne facilite pas l'intégration de ces nouvelles informations.

Au cours de la discussion qui a suivi, il a été noté que les prises accessoires de requins d'eau profonde autour de Madère et des Açores sont de 5%, tandis que pour le Portugal continental elles atteignent 18%. En particulier à l'est des îles britanniques où ce sont essentiellement les Espagnols et les Français qui pêchent le sabre noir au chalut, le niveau de prises accessoires de juvéniles est élevé en raison de la concentration importante de juvéniles de sabre noir dans la zone. Au cours d'une discussion à propos de la relation entre la composante nord et la composante sud du stock il a été souligné qu'il est très inhabituel pour un stock d'indiquer des tendances différentes dans les différentes zones et d'avoir deux approches de gestion différentes (nord et sud) pour un seul stock. Ceci est dû au manque de connaissances relatives aux schémas de migration, qu'il s'agisse d'un stock ou peut-être de deux.

## SÉANCE 2: REQUINS D'EAU PROFONDE (CCR Mer Nord, CCREOS et CCR-S)

Dans sa présentation sur la recommandation du CIEM pour les requins d'eau profonde, Tom Blasdale a démontré que certains pays ne séparent toujours pas les requins d'eau profonde en matière de données de débarquements, mais les associent en tant que requins "siki". Les débarquements se composent essentiellement de pailonas communs et de squales chagrin de l'Atlantique, mais il y a également de petites quantités d'autres espèces. A des fins de gestion, les requins "siki" sont considérés comme un stock unique en Atlantique du nord-est. Les taux d'exploitation et les tailles des stocks de requins d'eau profondes ne peuvent être quantifiés. Cependant, en fonction des informations CPUE, les pailonas communs et les squales chagrin de l'Atlantique sont jugés être réduits. Etant donné leur très mauvais état, le CIEM recommande une capture zéro des pailonas communs et des squales chagrins de l'Atlantique.

La comparaison des récentes recommandations, des TAC convenus et des débarquements indique qu'en dépit de la recommandation d'une capture zéro, des TAC ont été mis en place qui ensuite n'ont pas été utilisés entièrement, ce qui suggère que les TAC n'ont pas limité la pêcherie au cours des dernières années. La mesure de capture zéro est une mesure de précaution qui vise à permettre au stock de se reconstituer. Une fois cet objectif atteint, une expansion lente sera possible si cela peut être fait durablement.

Au cours de la discussion qui a suivi il a été demandé si l'analyse tenait compte de l'interdiction de la pêche au filet maillant espagnole et anglaise. Ce n'est pas le cas parce que la recommandation était basée sur les données CPUE françaises, mais l'interdiction a peut-être joué un rôle dans la mesure où la totalité du TAC n'a pas été pêchée. Le résultat possible de cette interdiction ne se révélera que dans l'avenir puisqu'il s'agit d'espèces à croissance lente. Il a été noté que la recommandation de capture zéro était très restrictive, ce qui a eu pour résultat des rejets importants et qu'un TAC de prises accessoires est nécessaire ainsi que des mesures pour réduire les prises accessoires. Le CIEM n'a actuellement, connaissance d'aucunes données qui pourraient faciliter l'identification de mesures techniques visant à éviter les prises accessoires.

Une présentation de Marine Girard à propos de l'action de concertation pour l'amélioration des recommandations techniques et scientifiques a indiqué que les informations relatives aux captures et à la profondeur spécifiques aux espèces peuvent améliorer de manière importante la gestion des "sikis", attendu que la ségrégation en matière de sexe et de maturité varie avec la profondeur.

Au cours de la discussion suivi, il a été noté qu'il existe un règlement qui demande aux bateaux de noter la profondeur maximum et minimum pour chaque sub-voyage, donc les données existent. Cependant ces données ne sont pas à disposition des groupes de travail du CIEM, où seules des données globales sont présentées. Ces données concernant la composition et la profondeur des espèces faciliteraient le travail du groupe technique en mer profonde du CIEM; ils n'ont pratiquement aucune donnée. Le manque de confiance des pêcheurs est une des raisons pour lesquelles ces données ne sont pas mises à la disposition des scientifiques. Ceci a engagé une discussion plus approfondie qui a eu pour résultat la décision suivante:

**Marc Ghiglia rédigera une lettre pour être soumise à la Commission au nom du CCREOS, du CCR pour les Mers Occidentales Sud et du CCR Mer Du Nord, demandant à la Commission d'organiser une réunion incluant les trois CCR, le groupe de travail du CIEM, le CSTEP et le COPACE. La réunion a pour objectif d'obtenir une clarification à propos des données disponibles sur les pêcheries d'eau profonde, informations qui ont été utilisées pour les évaluations, les recommandations en matière de gestion, et qui sont nécessaires pour améliorer les évaluations et la gestion. La réunion doit avoir lieu à temps pour la prochaine série de recommandations (dans deux ans).**

### SÉANCE 3: LINGUE BLEUE (CCREOS & CCR Mer Du Nord)

Tom Blasdale a également montré que les données disponibles pour établir des stocks de lingue bleue sont insuffisantes. Trois unités de gestion sont considérées en fonction de la séparation géographique: zone nord (sous-zones Va et XIV); zone sud (sous-zones Vb, VI, et VII); autres zones (sous-zones I, II, IIIa, IVa, VIII, IX, et XII). La CPUE de la lingue bleue en zone nord a diminué régulièrement de 1991 à 2000 et le niveau reste faible depuis lors; les données CPUE de la zone sud suggèrent que l'abondance de lingue bleue reste à un niveau faible et les tendances en matière de débarquement suggèrent une grave diminution dans les autres zones, au moins en IIa et IIb. Les recommandations pour toutes les zones sont pas de pêche dirigée, minimisation des prises accessoires et fermetures de zones pour protéger les rassemblements de reproducteurs (maintien des fermetures actuelles et élargissement où cela est nécessaire).

Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs représentants de l'industrie ont exprimé des doutes à propos de la fiabilité des données CPUE car ces dernières proviennent d'une flottille de référence plutôt que de l'ensemble de la flottille (voir également discussion sabre noir). Certains ont également noté que les données CPUE en zone nord et sud semblent indiquer une légère augmentation au cours des dernières années. Cependant, Tom Blasdale a insisté sur le fait que ceci doit être considéré comme une fluctuation à un niveau faible. Il a noté que la lingue bleue est différente des autres espèces de mer profonde avec des taux de reproduction plus courts et similaires à ceux des gadidés, ce qui devrait avoir pour résultat une reconstitution relativement rapide.

Le problème de la lingue bleue n'est pas tant sa vulnérabilité en terme de reproduction lente mais plutôt en termes de rassemblements de reproducteurs. Dans l'avis du CIEM, une graphique montre une baisse en la taille moyenne aux années 90, ce qui est une indication de surpêche. Néanmoins, les représentants de l'industrie ont noté que une explication alternative serait que le pourcentage des sexes dans les captures actuelles est différent du pourcentage des sexes au passé, mais encore une fois, le groupe de travail du CIEM ne possède pas de données sur la composition de la capture en matière de sexes.

Il a également été remarqué que les données CPUE ne peuvent pas refléter la baisse consécutive des rassemblements de reproducteurs et des données supplémentaires sont nécessaires, ce qui confirme la nécessité d'une réunion entre les scientifiques, les pêcheurs et les gestionnaires. Il a été noté que l'industrie a besoin d'un chiffre concernant le volume de prises accessoires de lingue bleue, mais que le CIEM n'est pas en mesure de le donner.

La Commission (représenté par Rikke Nielsen, conservation des pêches et questions environnementales, DGMare) a donné une courte présentation qui souligne que les propositions de la Commission sont basées sur trois éléments: recommandation scientifique du CIEM et de la CSTEP, principes présentés dans la déclaration de politique pour 2009 (en particulier les 11 catégories de stocks de poisson, voir annexe II de la déclaration de politique) et le compromis politique réussi dans la réunion du Conseil de Ministres de Novembre 2006 lorsque le Règlement no. 2015/2006 sur TAC et quota a été adopté. La Commission confirme que les stocks des espèces d'eau profonde sont inclus dedans la Déclaration de Politique Générale.

Quelques dates:

- 4 juillet: publication de la recommandation de la CSTEP
- 8 juillet: les CCR doivent donner la recommandation
- Juillet ou septembre: la Commission va organiser une réunion entre les scientifiques et l'industrie pour développer des mesures pour les rassemblements de reproducteurs de lingue bleue (des invitations seront envoyées).
- Septembre: Une proposition de la Commission relative aux opportunités de pêche sera publiée.
- 17-18 novembre: le Conseil va adopter des mesures de gestion en eau profonde

Des propositions de l'industrie espagnole, écossaise et française de mesures concernant les rassemblements de reproducteurs de lingue bleue, en réaction à la proposition de la Commission de l'an dernier visant à fermer une zone importante à l'ouest de l'Ecosse (zone VIa) ont été présentées.

Les différentes propositions ont été débattues et une proposition provisoire conjointe a été rédigée.

Cette proposition de mesures provisoire conjointe pour la réduction des prises accessoires de lingue bleue inclut:

- une zone de protection (« *corridor d'exclusion bathymétrique* ») dans les zones de regroupements de lingue bleue en Vb et VIa pendant la période avril-juin, dans laquelle aucune pêche ne doit avoir lieu entre les profondeurs de 700 et 1.100 mètres dépendant dans la zone;
- limites sur les prises accessoires (XX tonnes);
- au moins XX% de couverture d'observateurs à bord des bateaux de la pêcherie (total environ 20 bateaux)
- améliorer la collecte des données
- VMS à bord de tous les bateaux et modifier le temps de fréquence de transmission du signal

L'industrie de pêche discutera et révisera le contenu final de ce projet de proposition conjointe. La industrie de pêche française a affirmé que une prohibition de la pêche entre 600 et 1100 mètres ne serait pas compatible avec leurs activités de pêche sur autres espèces d'eau profonde (sable noir, grenadier, colin noir...)

**Il a été décidé que Mike Park enverra aux Secrétariats des CCR une proposition provisoire conjointe pour distribution parmi les membres des CCR afin de recueillir leurs commentaires. Mike insèra les changes agrées et développera une version finale.**

#### **SÉANCE 4: CONCLUSIONS GENERALES (CCR Mer Nord, CCREOS et CCR-S)**

Tom Blasdale a fait une présentation rapide de la recommandation du CIEM pour le grenadier de roche, l'hoplostète rouge, le brosmme, le physis de fond et la dorade de mer. La discussion sur ces espèces a été limitée due à l'incertitude actuelle sur les données scientifiques disponibles ainsi que le relativement petit intérêt commercial à la suite des TAC minimales qui ont été alloués à la plupart de ces espèces.

En plus, il a été expressément convenu entre tous les participants que ce Groupe Technique ne rendrait aucune recommandation ou avis spécifique sur les TAC et quotas biannuels pour 2009/2010, compte tenu de la mauvaise connaissance de la situation de ces stocks.

Pourtant, un compromis a été acquis pour écraser cette situation pour futures évaluations des stocks d'eau profonde. Les membres des CCR soumettront à la Commission et aux organisations scientifiques pertinentes une demande formelle pour commencer à travailler à l'amélioration de la qualité des données en fixant les TAC et Quota pour espèces profondes pour 2011/2012 (voir recommandation fait en Séance 2). Ceci peut seulement être réalisée par une collaboration renforcée entre l'industrie de la pêche et la communauté scientifique sur des questions telles que la collecte de données et l'échange d'information valable capable de l'intégration dans les procédures d'évaluation scientifique.



Finalmente, un representante de ArtisanalPesca a presentado algunos puntos suplementarios como vus de esta organizacion:

- La necesidad para la Comision de financiar una estudio de impactos socio-económicos de las medidas sobre las comunidades de pesca, en particular la pesca en las líneas de fondo en agua profunda;
- Los cuotas de agua profunda deberían ser asignados a cada barco de pesca y comprendidos para los requins de agua profunda, que sea en tanto que cuota individual o por el sesgo de las organizaciones de productores;
- la Comision y los comités científicos deben promover e intensificar los estudios genéticos para hacer la diferencia entre los stocks;
- mejorar la identificación de las especies al desembarque;
- prohibir la pesca con redes de malla en todas las zonas del CIEM, y comprendida la zona IXb, donde la pesquería se desarrolla actualmente.

#### **Recomendaciones principales de la reunión:**

- Para varias pesquerías de agua profunda, parece haber información disponible que el CIEM no ha tenido a su disposición cuando elaboraban su opinión sobre TAC y cuotas para 2009/2010. Para mejorar la calidad de los datos para el próximo informe para 2011/2012, los CCR pedirán a la Comision que organice una reunión con representantes de los tres CCR y de las organizaciones científicas relevantes.

- Los CCR intentarán desarrollar una posición común sobre las medidas de gestión para proteger las agregaciones de reproductores de lenguado azul. La propuesta final conjunta del CCR será enviada a la Comision después de la discusión y aprobación.

La reunión ha sido levantada a las 17 horas.